

ADOPTÉ LE 11 JANVIER 2022

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 3 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 16 novembre 2021

Le comité tient la **rencontre n° 3** de **17h30 à 17h55** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde

Membre du Conseil absent

M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH
M^{me} Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto
M^{me} Lara Pietrolungo, directrice de *Boomerang Health*
M^{me} Estelle Duchon, représentante du Centre francophone de Grand Toronto
M^{me} Dalia Hammond, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

Représentants d'organismes absents :

M^{me} Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie
M^{me} Marguerite Schabas, représentante de *Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M Roland Desloges, surintendant de l'éducation
M^{me} Tricia Verreault, surintendante de l'éducation
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Aliou Sene, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est ADOPTÉE.

2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Conseillers Fortin et Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 1 DU 12 OCTOBRE 2021

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION NO 2 DU 12 OCTOBRE 2021

M^{me} Lara Pietrolungo, appuyée par conseiller Lapointe propose :

QUE les procès-verbaux No 1 et No 2 du 12 octobre sont approuvés

Les motions sont ADOPTÉES

3. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Mme Verreault présente le rapport sur les données des élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté selon les définitions de la Loi sur l'éducation.

Elle passe à travers le document qui représente le nombre de PEI préparés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés, à l'élémentaire et au secondaire. Elle présente en brève les catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés.

Après une période de questions, M Aliou, appuyé par conseiller Lapointe propose :

QUE le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.

La motion est ADOPTÉE.

4. MISE À JOUR SUR LES INITIATIVES PRIORITAIRES DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Le comité prend connaissance du rapport sur la mise à jour sur les initiatives prioritaires des services à l'élève.

Mme Verreault passe à travers les grandes lignes du rapport qui comprend, le Programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ) qui a comme objectif de fournir une structure bien définie pour les élèves et les enseignants en EED, 13 écoles sont visées pour 2021-2022.

Une autre initiative est la mise en essai du logiciel Lexibar dans 9 écoles du Conseil.

Et finalement, le programme des *Zones de régulation* vise à sensibiliser les divers intervenants des écoles aux stratégies d'autorégulation et à les mettre en œuvre au sein de toutes les écoles du Conseil afin que les élèves puissent développer leur autorégulation.

Après une période de discussion, conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Penton propose :

***QUE** le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève » soit reçu.*

La motion est ADOPTÉE.

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **17h55** l'ordre du jour de la **réunion n° 3** étant épuisé, conseiller Lapointe appuyé par M^{me} Dalia Hammond propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est ADOPTÉE.

La surintendante de l'éducation

Tricia Verreault

Le président du comité,

Benoit Fortin